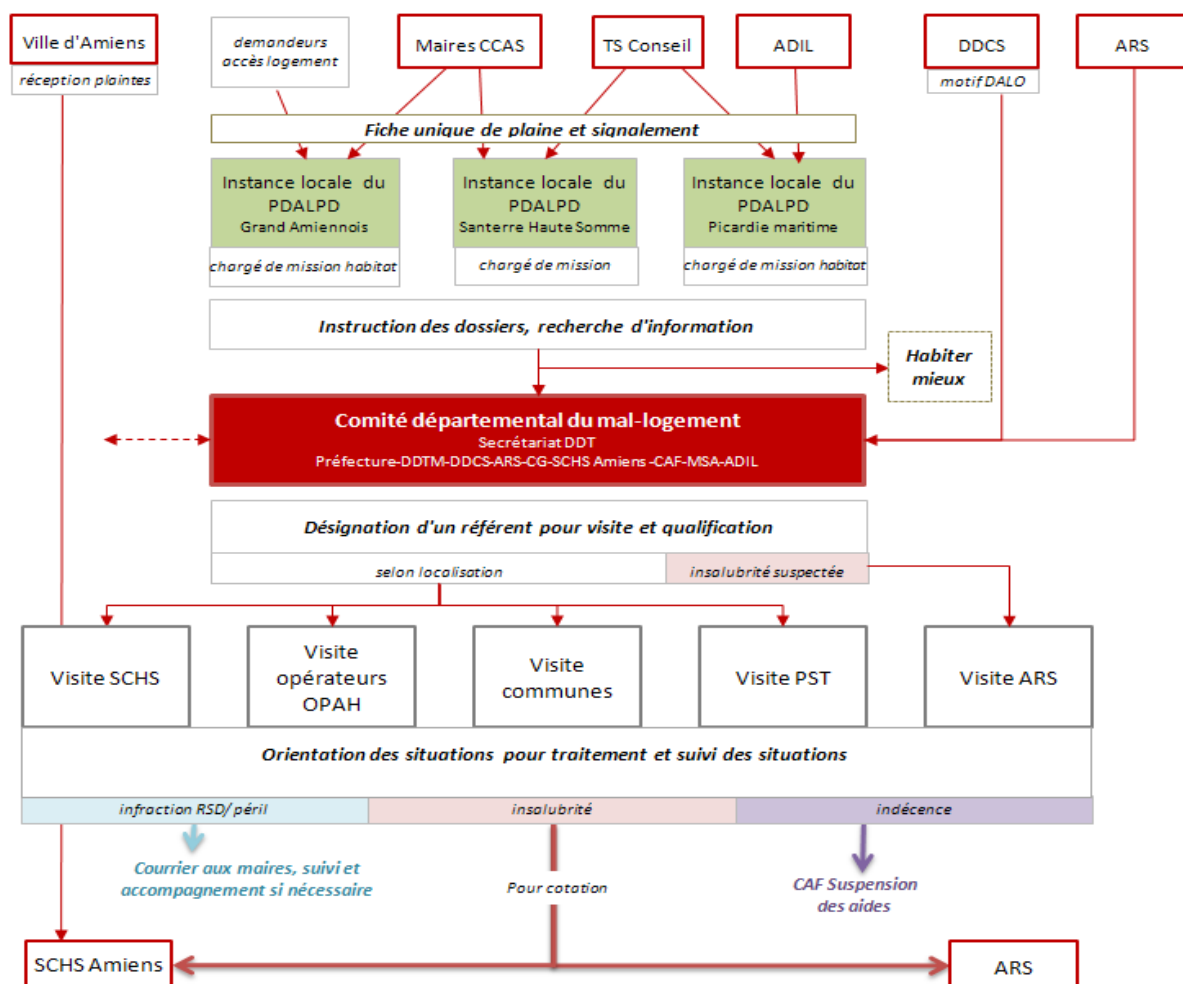


Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne dans la Somme



SCHS : Service Communal d'Hygiène et de Santé; OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

UN POLE ELARGI REPOSANT SUR UN PARTENARIAT ANCIEN

La Somme valorise un partenariat local organisé sur la base du copilotage Etat/ Conseil Général dans le cadre du PDALPD.

UNE LOGIQUE DE COUVERTURE TOTALE DU TERRITOIRE PAR LE PÔLE

Le travail du pôle s'appuie sur les relais territoriaux du PDALPD.

La ville d'Amiens étant membre à part entière du pôle, celui-ci intervient sur la totalité du département.

UN PÉRIMÈTRE D'ACTION LARGE

En prise avec les acteurs et les situations locales, via les instances locales du PDALPD, le pôle de la Somme affiche une ambition forte, et un périmètre d'action large, intégrant autant le logement indigne qu'indécent.

UNE QUALIFICATION ET UNE ORIENTATION DES SITUATIONS QUI REPOSENT SUR UN OUTIL DE SIGNALEMENT BIEN MAÎTRISÉ PAR LES PARTENAIRES DU REPERAGE

Le signalement argumenté prend une part importante dans la procédure. Une fiche de signalement est partagée par tous. Son usage fait l'objet de formations régulièrement renouvelées en direction des partenaires du repérage. Cet outil permet d'informer, sans exclusive, le guichet unique, qui peut jouer pleinement son rôle d'observatoire et d'orientation vers l'acteur le mieux à même de procéder à une visite technique de qualification, et/ou vers la cellule opérationnelle, si la nature de la situation justifie un suivi appuyé.

CONTACTS UTILES :

Marie Carmen MATEO - Chargée de mission Habitat Indigne

03.22.97.21.31

ddtm-hc-bhp-habitat@somme.gouv.fr